

## Susan H. Williams (ed.), Social Difference and Constitutionalism in Pan-Asia, Cambridge (UK), Cambridge University Press, 2014

Virginie Dutoya

## ▶ To cite this version:

Virginie Dutoya. Susan H. Williams (ed.), Social Difference and Constitutionalism in Pan-Asia, Cambridge (UK), Cambridge University Press, 2014. Revue Française de Science Politique, 2014, 64 (6), pp.1260-1261. halshs-01118972

## HAL Id: halshs-01118972 https://shs.hal.science/halshs-01118972

Submitted on 16 Aug 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Compte rendu: Williams Susan H., ed., *Social Difference and Constitutionalism in Pan-Asia.*, New York, Cambridge University Press, 2014 (Comparative Constitutional Law and Policy), *Revue française de science politique*, 64 (6) 2014.

Les différences et inégalités entre citoyens, et la gestion de ces dernières par l'État, constituent un objet important de la science et de la théorie politique. Issu d'un colloque organisé en 2011, cet ouvrage collectif contribue à cet égard à deux champs de la littérature : le premier est constitué de travaux plutôt théoriques quant à la place de la différence et des inégalités dans les démocraties libérales ; le second, d'analyses empiriques sur les arrangements institutionnels et juridiques permettant d'accommoder ces différences et inégalités. Ces questions sont abordées ici par le prisme des Constitutions et du rôle qu'elles jouent dans la gestion des différences au sein des États du continent asiatique, défini de façon large puisque s'étendant de l'Irak à l'Australie. Si la direction de l'ouvrage est assurée par une juriste, les contributions sont caractérisées par une grande ouverture disciplinaire, de l'anthropologie à l'histoire, en passant par l'étude des aires culturelles et la science politique.

Plutôt que de partir de l'accommodation des différences et de la gestion des inégalités en démocratie, ce collectif s'intéresse aux arrangements constitutionnels et à leurs interprétations, évitant ainsi le cadre souvent trop rigide de la classification des régimes, et de l'opposition entre régimes autoritaires et démocraties<sup>1</sup>. Cette approche permet de mettre en évidence des points de convergence entre des pays comme la Malaisie et Israël (sur le plan de la politique religieuse) ou encore la Birmanie et l'Inde (en ce qui concerne la gestion des minorités). Par ailleurs, la grille de lecture constitutionnelle n'est pas limitative, dans la mesure où différents niveaux d'analyse sont possibles, certaines contributions s'intéressant à la phase d'élaboration de la Constitution et aux débats constitutionnels, d'autres examinant le texte « fini », ou encore les interprétations qui ont pu en être faites, que ce soit par les Cours suprêmes, ou par les différents acteurs qui ont porté les revendications de groupes minorisés. Enfin, certaines contributions offrent une perspective plus normative, évaluant les options constitutionnelles pour résoudre les défis posés par certaines différences.

L'objectif de l'ouvrage est de proposer un cadre analytique capable de porter deux types de questionnements. Le premier est idéologique et relève du rôle de la Constitution, des constituants et de la Cour suprême dans l'affirmation des grands principes sur lesquels repose l'ordre politique et social d'un État. La Constitution est alors envisagée comme un document

<sup>-</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Cf. Michel Camau, Gilles Massardier (dir.), *Démocraties et autoritarismes*. Fragmentation et hybridation des régimes, Paris, Karthala, 2009.

dans lequel la nation et ses principes se donnent à voir, et dans lequel la reconnaissance ou la négation de certaines différences (ou encore le silence à leur sujet) est d'importance majeure. Le deuxième questionnement est d'ordre institutionnel et porte sur les instruments institutionnels et juridiques que la Constitution met en place pour gérer les différences entre citoyens ou habitants d'un territoire, au niveau des individus ou des groupes.

Si ce cadre analytique est prometteur et les questions posées importantes, le lecteur reste quelque peu sur sa faim, à la fois parce qu'un certain nombre de contributions (souvent intéressantes, au demeurant) dévient du cadre analytique proposé, mais aussi parce que ce dernier n'est pas suffisamment robuste et développé. En particulier, la notion de « différence » est paradoxalement peu analysée et définie. L'ouvrage est ainsi organisé en cinq parties, chacune centrée sur une forme de différence ; les différences linguistiques, de race et d'ethnicité, urbain/rural, de religion, et enfin de genre et de sexualité. Selon Susan H. Williams, il ne s'agit pas de supposer que chacune des formes de différence est indépendante l'une de l'autre, et cette catégorisation doit au contraire permettre d'opérer des croisements. Cependant, cela est très peu fait dans les différentes contributions, alors qu'il existe aujourd'hui une importante littérature sur l'intersection et la coconstruction des systèmes de domination et de différenciation, notamment autour du concept d'intersectionnalité<sup>2</sup>. Du fait de la structure de l'ouvrage, la différence apparaît comme un donné à « gérer » et non pas comme un construit, même si certaines contributions montrent avec finesse les dynamiques sociales, politiques et culturelles qui ont permis la formation, sur le temps long, de formes institutionnalisées de la « différence ». Par ailleurs, même si elle ne prétend pas à l'exhaustivité, la « liste des différences » dressée en introduction et qui structure l'ouvrage élude de fait des formes de différence importantes, comme la classe ou encore le handicap. Ainsi, plutôt que de partir de différences préétablies, il aurait pu être intéressant de se pencher sur la notion même d'altérité, et sa place dans les textes et pratiques constitutionnels.

Enfin, la comparaison entre les différentes études est ardue. Des introductions de partie et une conclusion générale permettraient notamment d'effectuer une « montée en généralité » à partir des cas étudiés. La comparaison est par ailleurs rendue difficile par le cadre géographique choisi, la « grande Asie » (*Pan-Asia*). En effet, même si, comme l'affirme

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Alexandre Jaunait, Sébastien Chauvin, « Représenter l'intersection. Les théories de l'intersectionnalité à l'épreuve des sciences sociales », *Revue française de science politique*, 62 (1), février 2012, p. 5-20.

la directrice de l'ouvrage, cette région constitue un espace où les idées et instruments politiques circulent et sont échangés, cela est vrai du monde en général et on est donc peu convaincu par la pertinence de cette aire géographique en particulier comme cadre d'analyse, d'autant que très peu de contributions s'intéressent aux effets de circulation des idées, instruments et politiques publiques, que ce soit au niveau régional ou global.

## Virginie Dutoya

CNRS, Centre Émile Durkheim